

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de ville de Paspébiac, tenue à la salle municipale de la Maison des citoyens, ce 8^e jour du mois de juillet 2013, à 19 h sous la présidence de son Honneur le Maire, monsieur Gino LeBrasseur.

Sont présents : M^{me} Solange Castilloux
MM. Florian Duchesneau
Christian Grenier
Frédéric Delarosbil
Hébert Huard
Paul-Arthur Blais

Sont également présents, monsieur Paul Langlois, directeur général et greffier, madame Annie Chapados, trésorière et madame Lise Poirier, assistante-greffière.

1- OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le Maire, Gino LeBrasseur ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux conseillers et aux citoyens présents.

2- CONSTATATION DU QUORUM

Monsieur le maire, Gino LeBrasseur, constate que le quorum est atteint.

2013-07-125 3- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Constatation du quorum
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 10 et 25 juin 2013
5. Rapport des conseillers
6. Dépôt de documents (rapports ou correspondance)
7. Adoption du règlement 2013-375 (droit de visite et d'inspection)
8. Dérogation mineure – monsieur Maxime Lebrasseur
9. Dérogation mineure – monsieur Régis Savard
10. Protocole d'entente (Programme Changez d'air)
11. Ajustements budgétaires de l'Office municipal d'habitation budget 2013
12. Adoption des comptes à payer
13. Suivi du budget
14. Affaires nouvelles
 - a) Appui à la municipalité de Lac-Mégantic
 - b) Demande à Hydro Québec (lecture compteurs à l'aréna)

- 15. Période de questions
- 16. Levée de la séance

Monsieur le maire ajoute les deux points suivants à l'ordre du jour : appui à la municipalité de Lac-Mégantic et demande à Hydro Québec (lecture des compteurs à l'aréna). L'ordre du jour ainsi modifié est adopté par monsieur Florian Duchesneau.

2013-07-126 4- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DES SÉANCES TENUES LES 10 ET 25 JUIN 2013

Monsieur le maire Gino LeBrasseur fait la lecture des procès-verbaux des séances tenues les 10 et 25 juin 2013. Il est proposé par monsieur Paul-Arthur Blais que ces procès-verbaux soit adoptés tel qu'ils ont été rédigés.

5- RAPPORTS DES CONSEILLERS

Rapport de la conseillère Solange Castilloux

Présence à la séance extraordinaire du 25 juin et à la réunion préparatoire le 3 juillet.

Rapport du conseiller Christian Grenier

Sécurité publique et sécurité incendie

Quatre (4) sorties ont été effectuées du 10 juin au 8 juillet 2013 :

- 19 juin - déclenchement de l'alarme de sécurité au Super Marché IGA à la suite de la panne électrique survenue le même jour
- 24 juin - déclenchement d'une alarme au 264, route 132 à HopeTown
- 28 juin - accident de véhicule sur la route de St-Jogues
- 1^{er} juillet - appel pour porter assistance au 67-D, boul. Gérard-D.-Levesque Ouest

En date d'aujourd'hui, notre Service incendie a réalisé vingt-quatre interventions en 2013 :

- Feu de résidence / commerce / institution : 7
- Accident routier : 6
- Alarme incendie : 4
- Feu d'herbe : 3
- Assistance sur accidents VTT / Motoneige : 2
- Feu de véhicule / machinerie : 1
- Autre (dégât d'eau) : 1

À noter : Le nombre d'intervention pour accident impliquant des véhicules automobiles, VTT et motoneiges représente huit (8) sorties sur vingt-quatre (24) jusqu'à maintenant en 2013, ce qui représente rien de moins que le tiers des interventions.

Autres informations

Il n'y a rien de nouveau concernant le dossier de formation *Premiers* répondants de niveau 2 (trauma). Le dossier suit son cours aux instances gouvernementales et des développements suivront au courant de l'été selon les dires de Monsieur Jacques Roussel, responsable du dossier au sein de l'ASSSGÎM.

Camping municipal

Il n'y a pas eu de nouvelle rencontre du comité du camping au cours de la présente période quoique des discussions se tiennent au besoin entre les membres. D'autres travaux d'entretien et d'amélioration au camping ont débuté et se poursuivront dans les prochains jours. Il s'agit de travaux mineurs mais plus que nécessaires. Une liste de ces travaux a été remise à la direction de notre Ville par monsieur Grenier lors de la réunion préparatoire du conseil tenue le 3 juillet.

Festival du Crabe – édition 2013

Participation à toutes les rencontres du comité organisateur du Festival du crabe qui se sont tenues les mardis 11 et 18 juin ainsi que le 2 juillet dernier. Le festival se tiendra du mercredi 31 juillet au 4 août 2013. Les dépliants présentant la programmation seront disponibles très bientôt. Encore cette année, une excellente programmation, proposant entre autres des spectacles musicaux, activités pour les enfants, randonnée de VTT, souper au crabe et autres activités, est offerte au public.

Participation à la réunion préparatoire de la séance ordinaire le 3 juillet dernier.

Rapport du conseiller Florian Duchesneau

Participation à la séance extraordinaire du 25 juin et à la réunion préparatoire du 3 juillet dernier.

Rapport du conseiller Paul-Arthur Blais

Dossier zone balnéaire

On entend par zone balnéaire tout le territoire du bord de mer, de l'environnement de la Marina, du Site historique du Banc-de-pêche, de la présente usine Unipêche M.D.M ltée allant jusqu'au camping. Trois rencontres se sont tenues concernant ce dossier, les 20, 26 juin et 3 juillet. Étaient présents à ces rencontres, mesdames Florence Bouchard,

responsable de l'urbanisme, Annie Chapados, directrice des finances, messieurs Pascal Sweeney, directeur des services techniques et monsieur Paul-Arthur Blais à titre de responsable du dossier infrastructures.

À la rencontre du 20 juin, monsieur Gino LeBrasseur, à titre de directeur général de l'usine Unipêche M.D.M. Itée était présent pour présenter le projet d'une nouvelle usine et des besoins particuliers au niveau de l'aqueduc et de l'égout. Aux deux autres rencontres où monsieur LeBrasseur n'était pas présent, le comité s'est penché sur les options possibles pour le réseau d'aqueduc et d'égout (par suppression ou par réseau régulier), la vision d'une nouvelle usine de pêche, la vision du chantier maritime, la vision du camping et son éventuel développement, la vision du parc de la plage, le Site historique et la Marina. Il faudra également revoir les installations de CHNC (le bâtiment et les tours situés dans le barachois).

Dossier voirie

Travaux 3^e Avenue Ouest

Une réunion de chantier s'est tenue le mardi 2 juillet. L'entrepreneur prévoit compléter les travaux le 8 juillet et débiter les divers tests de pression, nettoyage et analyse.) Le système d'aqueduc permanent devrait être fonctionnel vers le 15 juillet. En ce qui concerne l'asphaltage pour ce tronçon de la 3^e Avenue Ouest, l'appel d'offres a été lancé sur le site du SÉAO le 3 juillet dernier. Les soumissions seront déposées le 19 juillet à 16 heures.

Travaux rue Scott

Les travaux d'aqueduc et d'égout sur le tronçon de la rue Scott entre l'avenue Huard et l'ancien centre sportif de Paspébiac Ouest doivent se réaliser très prochainement. Messieurs Pascal Sweeney, directeur des travaux publics et monsieur Claude Joseph, technicien en traitement des eaux potables et usées sont au courant d'une intervention très prochaine.

Pour ce qui est de la réparation de nids-de-poule ou autres, le plan d'asphaltage est ouvert et les employés des travaux publics s'affairent à réaliser plusieurs travaux dans autant de rues et avenues.

Dossier Camp de jour

Rencontre le 11 juin du comité ad hoc du camp de jour avec les conseillers Frédéric Delarosbil et Paul-Arthur Blais. Les activités du camp ont débuté le mardi 2 juillet et un suivi a été fait par monsieur Blais à quelques reprises avec le responsable du camp et la direction générale.

Rapport du conseiller Hébert Huard

Site historique du Banc-de-Pêche

Une rencontre se tiendra avec le conseil d'administration du Site historique dans les jours qui viennent afin de trouver une façon d'accepter davantage de réservations par jour au restaurant l'Ancre.

Festival du crabe

Le bingo du 4 juillet a rapporté une somme de 2 560 \$. Le deuxième bingo se tiendra le jeudi 1^{er} août à l'aréna de Paspébiac. Les profits générés par ces bingos servent à défrayer le coût des spectacles présentés gratuitement à la population dans le cadre du Festival du Crabe qui se tiendra, nous vous le rappelons, du 31 juillet au 4 août 2013.

Rapport du conseiller Frédéric Delarosbil

Participation à la séance extraordinaire du 25 juin et à la réunion préparatoire du 3 juillet dernier.

Informations du maire

Les travaux du pont de la 5^e Avenue Est pourront s'échelonner sur une période d'au moins trois mois étant donné que des conduites d'aqueduc sont touchées par les travaux qui ont été confiés à la firme d'entrepreneurs *Construction Jean & Robert*.

Le Ministère des Transports du Québec est préoccupé par la sécurité routière dans la 9^e Rue. Des travaux d'arpentage sont présentement en cours afin de trouver des solutions soit en installant des trottoirs ou des voies d'évitement. Des travaux majeurs sont prévus d'ici deux ans.

6- DÉPÔT DE DOCUMENTS (RAPPORT OU CORRESPONDANCE)

La liste du matériel et des terrains à vendre à l'encan qui se tiendra le samedi 20 juillet au garage municipal à 13 h 30 est disponible pour consultation à la Maison des citoyens.

2013-07-127 7- ADOPTION DU RÈGLEMENT 2013-375 (DROIT DE VISITE ET D'INSPECTION)

Considérant que la Ville doit adopter par voie de règlement le droit de visite ou d'inspection d'une propriété sur son territoire;

Considérant que la Ville doit pouvoir faire examiner ou inspecter les propriétés immobilières ou mobilières pour faire respecter son plan d'urbanisme;

Considérant que la Ville doit pouvoir faire vérifier ou examiner tout bâtiment et propriété pour l'émission de permis ou pour pouvoir émettre des avis de conformité;

Considérant que la Ville doit assurer le respect et l'application des règlements adoptés par les membres du conseil municipal;

Considérant qu'en vertu de l'article 411 de la *Loi sur les cités et villes*, la ville de Paspébiac doit par règlement identifier les fonctionnaires ou employés municipaux qui seront autorisés à visiter ou inspecter l'intérieur ou l'extérieur d'une propriété dans le cadre de leur fonction et à des heures normales de travail;

En conséquence, il est proposé par monsieur Paul-Arthur Blais et résolu majoritairement que le règlement numéro 2013-375 ayant pour objet de permettre le droit de visite ou d'inspection d'une propriété sur son territoire soit adopté tel qu'il a été déposé.

Pour : messieurs Paul-Arthur Blais, Frédéric Delarosbil, Hébert Huard et Christian Grenier

Contre : madame Solange Castilloux et monsieur Florian Duchesneau

2013-07-128 8- DÉROGATION MINEURE-MONSIEUR MAXIME LEBRASSEUR

Considérant qu'une dérogation mineure aux dispositions de l'article 26.1 du règlement zonage de la ville de Paspébiac a été demandée pour un immeuble localisé au, 381, 8^e Rue dans la ville de Paspébiac.

Considérant que cette demande de dérogation mineure aura pour effet de réduire la marge de recul avant de la 4^e Avenue Est de 8,0 mètres au lieu de 9 mètres permettant l'installation d'une maison modulaire au coin de la 8^e Rue et de la 4^e Avenue Est.

Considérant que cette demande de dérogation mineure a été soumise à la consultation publique quant à sa nature et aux effets de son adoption, au moyen d'une assemblée publique de consultation tenue par le Conseil et présidée par le maire, le lundi 8 juillet 2013 à 18 h 45, à la salle municipale de la Maison des citoyens du conseil de la ville de Paspébiac située au 5, boulevard Gérard-D.-Levesque Est pour entendre les personnes et/ou organismes qui désiraient s'exprimer sur cette demande avant son adoption par le Conseil.

Considérant qu'il n'y pas eu d'opposition à cette demande ;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil d'accepter cette dérogation mineure lors d'une réunion tenue le 14 mai 2013 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Florian Duchesneau, appuyé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité que cette dérogation mineure soit acceptée par la ville de Paspébiac.

2013-07-129 9- DÉROGATION MINEURE - MONSIEUR RÉGIS SAVARD

Considérant qu'une dérogation mineure aux dispositions de l'article 74, 1^{er} alinéa du règlement de zonage de la ville de Paspébiac a été demandée pour un immeuble localisé au 108, 9^e Rue Sud dans la ville de Paspébiac.

Considérant que cette demande de dérogation mineure aura pour effet de permettre l'implantation d'un garage isolé dans la cour avant.

Considérant que cette demande de dérogation mineure a été soumise à la consultation publique quant à sa nature et aux effets de son adoption, au moyen d'une assemblée publique de consultation qui s'est tenue par le Conseil et présidée par le maire, le lundi 8 juillet 2013 à 18 h 45, à la salle municipale de la Maison des citoyens du conseil de la ville de Paspébiac située au 5, boulevard Gérard-D.-Levesque Est pour entendre les personnes et/ou organismes qui désiraient s'exprimer sur cette demande avant son adoption par le Conseil.

Considérant qu'il n'y pas eu d'opposition à cette demande ;

Considérant que le comité consultatif d'urbanisme a recommandé au conseil d'accepter cette dérogation mineure lors d'une réunion tenue le 18 juin 2013 ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Christian Grenier, appuyé par madame Solange Castilloux et résolu à l'unanimité que cette dérogation mineure soit acceptée par la ville de Paspébiac.

2013-07-130 10- PROTOCOLE D'ENTENTE (PROGRAMME CHANGEZ D'AIR!)

Considérant que les particules fines sont très nuisibles à la santé cardio-pulmonaire et coûtent très cher à la société québécoise en frais de santé et d'absentéisme ;

Considérant que le chauffage au bois est pour une part importante responsable du smog hivernal ;

Considérant que l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA) a été mandatée par le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), afin de mettre sur pied et de gérer un programme de retrait et de remplacement de vieux appareils de chauffage au bois au Québec, excluant le territoire de l'Île de Montréal ;

Considérant que l'AQLPA lance un programme de retrait et de remplacement des vieux appareils de chauffage au bois «Changer d'Air ! » offrant une remise jusqu'à 400 \$ pour les vieux poêles et 500 \$ pour les fournaises et jusqu'à 100 \$ pour le système d'évent ;

Considérant que l'objectif du programme est de réduire de façon importante le nombre de particules fines en retirant ou en remplaçant 5 000 vieux appareils de chauffage ;

Considérant que ce programme se déroule en deux phases ;

Considérant que la première phase est ouverte à toute la population du Québec et se termine après avoir versé 2 500 remises, ou au 31 décembre 2012, selon la première éventualité ;

Considérant que la participation des municipalités est requise dans une deuxième phase, lesquelles viennent bonifier le programme, en attribuant un montant additionnel de 100 \$ pour chaque poêle à bois, portant la remise totale à 200 \$ pour un retrait et à 500 \$ (poêle) ou 600 \$ (fournaise) pour le remplacement par un appareil de chauffage certifié EPA ou ACNOR B415.1 qui émet 70 % moins de particules fines ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Paul-Arthur Blais, appuyé par monsieur Frédéric Delarosbil et résolu à l'unanimité que la ville de Paspébiac participe au programme en accordant un montant de cent dollars (100 \$) par vieil appareil de chauffage au bois retiré ou remplacé sur son territoire jusqu'à concurrence de dix (10) poêles remplacés.

2013-07-131 11- AJUSTEMENTS BUDGÉTAIRES DE L'OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION BUDGET 2013

Suite aux révisions budgétaires de la Société d'habitation du Québec en date du 22 janvier 2013, du 6 février 2013 et du 18 juin 2013, il est proposé par monsieur Florian Duchesneau, appuyé par monsieur Hébert Huard et résolu à l'unanimité que la part finale de la Ville passe de 36 320 \$ à 31 033 \$ pour l'année 2013 soit 10 % du budget révisé.

2013-07-132 12- ADOPTION DES COMPTES À PAYER

Monsieur le maire Gino LeBrasseur présente les comptes à payer supérieurs à 1 000 \$. Il est proposé par monsieur Frédéric Delarosbil que les comptes à payer pour le mois de juin 2013 au montant de **500 947,28 \$** soient approuvés pour paiement. Unanimité.

2013-07-133 13- SUIVI DU BUDGET

Il est proposé par madame Solange Castilloux que le rapport « État des activités financières » en date du 30 juin 2013 soit adopté. Unanimité.

14- AFFAIRES NOUVELLES

2013-07-134 a) Appui à la municipalité de Lac-Mégantic

Considérant l'ampleur de la tragédie ferroviaire qui frappe les citoyens et résidants de la municipalité de Lac-Mégantic à la suite des événements tragiques du week-end dernier;

Considérant l'impact de cette tragédie sur la vie des citoyens, sur la vie municipale, sur l'ensemble du bâti et les conséquences pour la santé des citoyens et résidants de la municipalité de Lac-Mégantic;

Considérant l'immense choc et la douleur que provoque une telle catastrophe auprès de l'ensemble des citoyens et des résidants qui compose la municipalité de Lac-Mégantic;

En conséquence, il est proposé par monsieur Florian Duchesneau et adopté à l'unanimité que le maire, au nom des membres du conseil municipal et de l'ensemble de la population formule aux dirigeants de la municipalité de Lac-Mégantic les sympathies d'usage devant le drame que vivent les gens de Lac-Mégantic et l'assurance d'une solidarité et d'un appui dans l'émission de leurs besoins dans les prochaines semaines et les prochains mois.

2013-07-135 b) Demande à Hydro Québec (lecture compteurs à l'aréna)

Considérant l'ouverture de l'aréna au début de septembre 2013 pour la saison hivernale 2013-2014;

Considérant l'impact du choix de lecture des compteurs par Hydro-Québec sur l'ouverture de l'aréna et des coûts inhérents.

Considérant la volonté de la ville de Paspébiac de pouvoir répondre à la clientèle de hockey et de patinage;

En conséquence, il est proposé par monsieur Christian Grenier, et résolu à l'unanimité de demander à Hydro-Québec de revoir la date récurrente de lecture des compteurs à l'aréna de Paspébiac de façon à pouvoir déterminer sa date d'ouverture.

15- PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire répond aux questions des citoyens de 20 h 40 à 21 h 15.

2013-07-136 16 - LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de la séance est proposée par monsieur Paul-Arthur Blais. Il est 21 h 15.

Gino LeBrasseur, maire

Lise Poirier, assistante greffière